

Déclaration Préalable

F3SCT MI du 02 juillet 2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,
Chers collègues,

Monsieur le Secrétaire Général, au nom de la fédération **UNITÉ.MI FO**, nous vous souhaitons la bienvenue à l'occasion de votre première présidence de cette Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail ministérielle.

Vous le découvrirez rapidement : notre fédération est particulièrement attentive, et exigeante, quant à la prise en compte des conditions de travail des agents du ministère de l'Intérieur.

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte marqué par des alertes canicule de niveau orange, voire rouge. Dans ce cadre, nous tenons à saluer l'émission, en date du 30 juin dernier, d'une note-cadre venant clarifier l'application du décret du 27 mai 2025 relatif à la prévention des risques liés aux fortes chaleurs. Cette initiative était bienvenue, et nous vous remercions pour cette réactivité.

Nous vous demandons instamment de maintenir ce niveau d'exigence en matière d'amélioration des conditions de travail, dans la continuité des efforts remarquables lors des Jeux Olympiques, période durant laquelle les agents avaient enfin vu leur quotidien concrètement pris en compte.

Trop souvent encore, les personnels sont livrés à eux-mêmes. Par la voix de nos organisations syndicales, ils ne réclament pourtant et simplement que l'application rigoureuse des textes existants.

La prévention, Monsieur le Président, ne saurait être reléguée au second plan : elle doit constituer l'une des pierres angulaires de votre action ministérielle.

Pour **UNITÉ.MI FO**, un pilotage clair et structuré doit être exercé à tous les niveaux des périmètres de travail. Or aujourd'hui, la réponse systématique qui nous est opposée, à nous, représentants du personnel, se résume à : « le niveau local s'en occupe ». Cette approche, totalement approximative, ne répond pas aux enjeux. La prévention doit redevenir un axe prioritaire, et elle doit être portée fermement par vos collaborateurs pour et sur l'ensemble du territoire. Nous ne manquerons pas, au cours de cette séance, d'illustrer concrètement le bien-fondé de notre analyse.

Nous voulons pouvoir compter sur vous, Monsieur le Secrétaire Général, et vous accorder notre confiance afin que la prévention redevienne un levier d'action fort au bénéfice de tous les agents du ministère.

Ces derniers ont besoin d'une véritable anticipation, d'une prise en compte concrète de leur quotidien, et d'une vision claire de leur mission. Or, les signaux d'alerte s'accumulent :

- Comment travailler sereinement quand la filière judiciaire de la Police nationale reste dans l'angle mort de la gestion ministérielle ? Les taux d'absentéisme explosent, avec des fonctionnaires en grande souffrance psychologique.

- Comment faire confiance à une hiérarchie lorsque les SGCD ne sont pas à la hauteur des promesses initiales ?

- Comment les agents des SGAMI peuvent-ils continuer à suivre efficacement les dossiers de leurs collègues policiers ou agents civils, alors que les effectifs fondent et que la mise en œuvre imminente de la PSC soulève de fortes inquiétudes ?

- Comment ignorer l'urgence du recrutement de médecins, d'infirmier(e)s et d'inspecteurs en santé et sécurité au travail, indispensables pour protéger les agents et garantir le respect des cadres professionnels ?

- Comment rester sourd aux inspecteurs du permis de conduire, qui n'ont à ce jour reçu aucun retour sur les propositions qu'ils ont formulées depuis plusieurs mois ?

Nous le rappelons une fois encore, puisque l'aspect budgétaire semble être un élément de décision déterminant : **chaque euro investi dans la prévention rapporte dix euros en bénéfices.**

Ce n'est pas un slogan, c'est une réalité appuyée par les études et le terrain.

L'importance de notre formation spécialisée est bien comprise par les agents. Ils en attendent des signaux forts. La question est simple : **pouvons-nous aujourd'hui être convaincus que les conditions de travail de nos collègues font enfin l'objet d'une prise en compte sérieuse ?**

Nous espérons que votre regard portera au-delà des filtres hiérarchiques et des strates administratives, pour embrasser pleinement la réalité du terrain.

Comme à son habitude, **UN1TÉ.MI FO** n'hésitera pas à prendre **toutes les initiatives utiles** pour que les agents du ministère de l'Intérieur soient entendus, et que leurs conditions de travail soient durablement améliorées.

UN1TÉ.MI FO demande que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de cette instance.

La délégation **UN1TÉ.MI FO**



UN1TÉ.MI
FO



UN1TÉ.MI
FO